



PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

*Ajaccio, le 25 février 2019*

**COMMUNIQUE à l'attention des maires des communes  
du département de la Corse-du-Sud**

Météo-France a édité un bulletin de vigilance jaune «situation météorologique à surveiller pour le paramètre vent fort» concernant le département de la Corse-du-Sud débutant le lundi 25 février 2019 à 16h00 jusqu'au mardi 26 février 2019 à 03h00.

<p><b>Situation météorologique à surveiller vent fort du lundi 25 février 2019 à 16h00 au mardi 26 février 2019 à 03h00</b></p>
---

Les vents de Nord-Est se renforcent dès ce matin en Corse.

Aussi à compter de ce jour, Météo-France place le département de la Corse du Sud en situation météorologique à surveiller.

Un épisode de vent fort avec atteignant en rafales 90 à 110 km/h est en effet attendu principalement sur les hauts massifs de la chaîne centrale, et par déferlements sur les cols exposés et crêtes des reliefs occidentaux.

La mesure d'interdiction préfectorale en date du 24 février 2019 interdisant l'emploi du feu reste applicable jusqu'à nouvelle décision.

*Pour se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo France : composez le 05 67 22 95 00 ou consultez [ww.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)*